

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires

Le conseil d'administration convoque une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société, qui aura lieu, en première convocation, à **12 heures du matin le 23 Décembre 2009 au siège social**, situé au 11, 2^{ème} étage, rue Marqués de Riscal à Madrid et, au même endroit, le jour suivant à la même heure, en deuxième convocation, pour qu'y soient traitées, délibérées et décidées les résolutions opportunes sur les points inscrits à cet ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1°. Nomination des Commissaires aux Comptes de la Société, exercices 2009, 2010, 2011.
- 2°. Approbation, le cas échéant, de plans de rémunération faisant référence à la valeur des actions de la société.
- 3°. Délégation des pouvoirs.
- 4°. Revendications et Questions.
- 5°. Lecture et approbation, le cas échéant, du procès-verbal de l'Assemblée.

Il est rappelé aux actionnaires, en ce qui concerne le droit d'assistance et de représentation, qu'ils pourront l'exercer conformément aux statuts sociaux et à la législation applicable, ainsi qu'ils pourront examiner au siège social, ou solliciter l'envoi gratuit de la documentation relative aux accords qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée des Actionnaires.

Madrid, le 4 Novembre 2009.

Le Président du Conseil d'Administration, D. Joshua David Novick.